

Paris, le 20 septembre 2012

Communiqué de presse.

Manifestations des retraités du 11 octobre, un constat : la continuité plutôt que le changement espéré.

Depuis de nombreuses années, la majorité des personnes retraitées constate une dégradation régulière de leur condition de vie, en grande partie en raison des réformes rétrogrades adoptées depuis 1993. En conséquence, dès les premières années de la retraite, le niveau des retraites et des pensions est largement insuffisant et n'est pas actualisé en fonction de la hausse des prix des biens et des services indispensables (produits alimentaires, énergie, loyers, etc...). Comme l'ensemble des citoyens, mais dans une plus grande proportion, les retraités subissent les conséquences des reculs des prises en charge par l'assurance maladie, l'augmentation des mutuelles, les réductions des services publics et l'augmentation de leurs tarifs.

De manière urgente, l'UNIRS revendique une forte augmentation du minimum vieillesse et, plus largement, de tous les minima sociaux. Plus fondamentalement, il s'agit de revenir sur les contre-réformes des retraites commencées en 1993 et qui sont par ailleurs une des causes du maintien d'un chômage de masse, en particulier celui des jeunes.

Nicolas Sarkozy avait annoncé en 2007, comme une de ses priorités, la mise en place d'une cinquième branche de la protection sociale. Malgré tous les colloques et les déclarations, particulièrement au cours du premier semestre 2011, elle a été « repoussée » à 2012 par François Fillon, en raison des « finances publiques exsangues ». L'UNIRS avait alors dénoncé des choix politiques qui ont conduit à privilégier d'abord le sauvetage des banques et les cadeaux fiscaux aux plus riches et donc à sacrifier un réel financement de l'Aide à l'autonomie des personnes fragilisées. Aujourd'hui, le nouveau gouvernement demeure silencieux sur cette nécessité sociale, et ses choix d'une politique fiscale et budgétaire inscrite dans le cadre libéral d'une course à l'attractivité des territoires en direction des détenteurs de capitaux augurent mal de la suite.

L'UNIRS estime qu'il y a urgence à dégager des moyens financiers permettant de mieux financer à hauteur des besoins l'APA et les services d'aide à domicile afin de réduire les restes à charge des personnes et des familles. A terme, il s'agit d'inscrire la prise en charge de l'aide à l'autonomie dans le cadre de la Sécurité sociale avec la garantie d'un droit universel assuré à 100%.

L'accès aux soins devrait et pourrait être un droit effectif pour tous en France, compte tenu de la richesse du pays. Ce n'est pas le cas, et ce droit est mis à mal par la hausse des dépenses de santé (dépassements d'honoraires, franchises médicales, augmentation des cotisations, etc). Ces difficultés ne sont pas propres aux retraités, mais elles atteignent plus particulièrement les personnes fragilisées par le handicap ou le vieillissement. Il est inadmissible que des personnes, en France, aujourd'hui, renoncent à certains soins pour des raisons financières. L'UNIRS revendique donc un meilleur financement de l'assurance maladie, qui passe notamment par l'amélioration des rentrées de cotisations (suppressions des cadeaux sociaux aux entreprises, augmentation des salaires, base des cotisations sociales, etc) et un contrôle réel et indépendant des professions pharmaceutiques et médicales qui prospèrent grâce au budget de la Sécurité sociale.

L'Union Nationale Interprofessionnelle des Retraités Solidaires (UNIRS) appelle à participer aux manifestations organisées partout en France par les organisations syndicales de retraités le jeudi 11 octobre 2012.

L'UNIRS estime que la satisfaction des revendications des personnes retraitées ne peut se faire que par une satisfaction parallèle des revendications des salariés. Elles reposent d'abord sur un autre partage des richesses rémunérant mieux le travail et diminuant la rente du capital, et sur des politiques budgétaires et fiscales participant à cette redistribution. Ceci implique notamment l'abandon des politiques européennes menées depuis trop d'années. Pour y parvenir, il y a nécessité à faire converger les exigences sociales et les mobilisations en France et dans l'Union européenne.